



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER  
Tél. : 03 87 34 33 27  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
Réf. : CBI

Monsieur le Président de la  
Communauté d'Agglomération de Metz  
Métropole

Pôle espaces publics communautaires  
Direction du Cadre de vie et de la Mobilité  
Harmony Park  
11, boulevard Solidarité  
BP 55025  
57071 METZ CEDEX 3

Objet : Dossier de déclaration concernant le busage d'un  
tronçon de cours d'eau à Peltre  
Accord immédiat

Metz, le 7 août 2015

P. J. : Récépissé de déclaration

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Franchissement du ruisseau de Jury par busage, sur la commune de Peltre, dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable reliant Peltre à Méclevues**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **6 août 2015**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00124**
- Dossier réalisé par : **Atelier des Territoires**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Copie pour information :  
- Monsieur le Maire de Peltre  
- Atelier des Territoires